

Thibault THOMAS 34

De: secretariathdj@poleduplateau.com
Envoyé: lundi 12 février 2024 09:59
À: Thibault THOMAS 34
Objet: Re: THOMAS Anne-Marie - chambre 311 - Résidence Saint-Joseph - Clamart - suivi certificat

Monsieur Bonjour,

Le Dr MESSINA est absent et sera de retour la semaine prochaine. Je prépare les certificats pour la signature et les envoie à l'avocat nommé ci-dessous. Nous connaissons la procédure à suivre et l'avons respectée. Le courrier sous pli cacheté sera expédié la semaine prochaine.

Cordialement.

Angélique JEAN-BAPTISTE
Secrétaire HDJ
Clinique du Plateau
01.45.37.61.37

Le 09/02/2024 15:47, Thibault THOMAS 34 a écrit :

A l'attention du docteur **MESSINA**,

Monsieur le Docteur MESSINA,

A ma demande, vous avez établi en date du 03/01/2024, un bilan des fonctions cognitives de madame THOMAS Anne-Marie née le 09/11/1926 résidente à l'EHPAD ORPEA/Saint Joseph à Clamart.

Votre bilan a été adressé au médecin coordinateur de l'EHPAD, toutefois la direction de l'établissement a transmis à tort ce document à mon frère Didier THOMAS qui en a pris connaissance ce qui assure un vice de procédure opposable à ma demande de protection d'une personne majeure.

Je vous remercie de bien vouloir **adresser à Maître MOGA**, 24 avenue Victoria – 75001 PARIS, votre rapport signé en original dans une enveloppe cachetée à destination du Juge des contentieux de la protection.

La procédure juridique impose ce formalisme de transmission sous pli cacheté à n'ouvrir que par le Juge.

J'ai demandé à Me MOGA, mon Conseil, d'établir la requête de protection de personne majeure.

Je vous remercie de la suite que vous voudrez bien donner à ma demande.

Sentiments respectueux

Thibault THOMAS

9 impasse Les Hauts de Sérignan

34410 SERIGNAN

Port : 06 07 04 66 88

--